

## Conclusion

L'idée à partir de laquelle le présent travail de recherche a commencé son processus de gestation, pour parvenir enfin à sa forme actuelle, est un constat d'échec endémique de l'enseignement de l'arabe aux non-arabophones mauritaniens. Outre les caractéristiques de cet enseignement directement observables sur le terrain et menant indiscutablement à un tel constat, les instances compétentes du Ministère de l'éducation Nationale (département de tutelle), s'en sont, à plusieurs reprises, rendu compte et ont été amenées, pour le vérifier à *diligenter* des études évaluatives du système éducatif en place, notamment du point vue des langues d'enseignement et en particulier de celui de la langue seconde ; et pour y remédier à décréter réforme après réforme à un rythme très symptomatique.

L'explication qui nous a semblé la plus plausible est que cet échec résulte de la conjugaison de différents facteurs dont on peut citer : l'inadaptation de l'outil et de la méthodologie didactiques qui s'adressaient depuis toujours et s'adressent encore indifféremment aux arabophones et aux non-arabophones. Il y avait aussi le caractère peu déterminant de l'arabe L2 dans la formation envisagée dans le cadre des filières dites *bilingues* et partant le faible poids de cette discipline dans la qualification pour une situation socioprofessionnelle désirable.

Mais le facteur qui serait réellement responsable de cet échec, sans être facilement dissociable des facteurs précédemment évoqués, est un manque sévère de motivation chez les étudiants qui se répercute négativement sur la pratique formatrice du corps enseignant : assiduité, préparation ; sans parler de la carence et de l'insuffisance de la formation professionnelle initiale ou continue.

Rappelons ici ce que nous avons dit plus haut, qu'à notre avis, la voie menant à l'acquisition de l'arabe ou de n'importe quelle autre langue étrangère, par un public adulte comme le sont les étudiants d'université, passe d'abord par la motivation personnelle qui *engage* l'étudiant et le fait adopter une attitude d'apprentissage. Car l'enseignement, en tant qu'activité pédagogico-didactique d'un formateur, guide et conseiller ; n'aura d'effet que sur un apprenant déjà réceptif de par ses propres motivations et dispositions d'esprit.

Comme nous l'avons annoncé dans notre introduction générale, ce travail s'était fixé pour objectifs successivement d'abord, de dresser un état des lieux à finalité diagnostique de la situation socioculturelle et du système éducatif en Mauritanie, et de proposer des explications à leurs principales caractéristiques. Pour ce faire, nous avons procédé par analyse historique et institutionnelle et par enquêtes de motivation par questionnaire sur le terrain. Ensuite, il s'est agi d'envisager les dimensions purement linguistique et pédagogico-didactique de l'enseignement de l'arabe aux non-arabophones.

D'où notre adoption de l'approche socio-pragmatique et interactionniste la considérant la plus à même de nous permettre d'aborder plus efficacement la langue arabe, sa nature, la variation de ses usages et son statut dans le pays, ainsi que les questions relatives à son enseignement et son apprentissage par une catégorie particulière d'apprenants non-arabophones. Il s'agit des étudiants négro-mauritaniens suivant un cursus universitaire où l'arabe est, eu égard à un certains nombre de considérations socioculturelles et institutionnelles, sinon une première langue d'enseignement (comme c'est le cas aujourd'hui et depuis la rentrée 1999-2000), du moins une langue seconde obligatoire (comme cela a été le cas durant, au moins, les trente dernières années).

Etant donné le nouveau statut de l'arabe dans le système éducatif mauritanien où il devient pour la même catégorie d'étudiants, sur un pied d'égalité avec le français, une (autre) première langue d'enseignement ; l'acquisition de cette langue dont dépend désormais l'instruction, la formation et donc la qualification pour se réaliser socialement par l'accès aux situations professionnelles les plus

attractives, ne peut plus raisonnablement être négligée. Et à la motivation pour l'apprentissage de l'arabe qui devient pour ainsi dire évidente doit répondre, du côté de l'institution dispensatrice de cet enseignement, une reconsideration suffisamment attentive aux modalités et paramètres de l'acte didactique et notamment les caractéristiques du public et ses besoins réels en termes de compétence communicative où le modèle (sans jugement de valeur) reste toujours un arabophone d'une bonne instruction.

Cependant, aucune proposition pédagogico-didactique ne peut être à juste titre formulée avec l'intention de la présenter comme étant Le Modèle à suivre et à reproduire scrupuleusement. Au contraire, ce qui est conseillé c'est plutôt de considérer toute proposition de méthode didactique comme une autre expérience, celle d'un autre praticien ; ou une procédure possible qu'un autre spécialiste propose à l'expérimentation ou à la mise en pratique. Dans cette perspective, l'enseignant peut tout au plus s'inspirer des différentes propositions de méthodes, pour construire sa propre démarche pédagogique en fonction des caractéristiques de son public apprenant et notamment de son niveau et de ses besoins langagiers.